

# CONDITIONS GÉNÉRALES Le Club du Sceau Rouge

Le Club du Sceau Rouge est un programme de Zijerveld & Veldhuyzen B.V. (qui fait partie de FrieslandCampina), ci-après dénommé "Zijerveld". Les présentes conditions générales s'appliquent à votre participation au Club Du Sceau Rouge.

En vous inscrivant en tant que membre du Club Du Sceau Rouge (ci-après "RZC") (i) vous confirmez que vous avez 18 ans ou plus et (ii) vous déclarez, par votre participation, que vous acceptez les présentes conditions générales, qui peuvent également être consultées à l'adresse <https://clubsceaurouge.be>.

## 1. VUE D'ENSEMBLE DE L'ADHÉSION AU CLUB DU SCEAU ROUGE

En participant au RZC, vous pouvez gagner des points sur vos achats de roues entières de fromage Gouda de Hollande du Nord. Vous pouvez également gagner des points en participant à certaines activités ou campagnes spéciales annoncées de temps à autre par le RZC.

## 2. FONCTIONNEMENT

- **Adhésion:** Vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour devenir membre du RZC. En outre, vous devez être un acheteur de fromage Gouda de Hollande du Nord entier et être propriétaire ou employé d'un point de vente en Belgique qui revend ce fromage avec les consommateurs comme principal groupe de clients. (par exemple, fromagerie, boucherie, traiteur, boulangerie, vendeur sur le marché, café, cantine). La participation est gratuite.
- **Points d'épargne:** Chez les grossistes participants, chaque fromage Gouda de Hollande du Nord entier (désormais "NH Gouda") est muni d'un code QR contenant un code unique. En scannant ce code dans l'application RZC, vous économisez 10 points par fromage entier. Vous pouvez ensuite échanger ces points contre des cadeaux via notre appli.
- **Première transaction :** après votre première transaction dans le RZC (une transaction est l'épargne de points en scannant le code QR sur un fromage entier, ou en saisissant manuellement ce code), vous recevrez une fois 100 points supplémentaires.
- **Économies de points supplémentaires :** En participant au RZC, vous pouvez non seulement économiser des points en scannant le code QR sur le NH Gouda, mais vous serez également récompensé par des points pour d'autres activités, par exemple en complétant les détails du profil, en répondant à de courts questionnaires ou en vous inscrivant à la lettre d'information.
- **Profitez d'avantages exclusifs :** En plus de gagner des points, en tant que membre, vous serez surpris - en fonction de vos activités dans le RZC - par des avantages exclusifs et des invitations à des événements exclusifs.

Toutes les récompenses et tous les cadeaux ne seront pas communiqués dans le cadre de la communication générale de RZC, mais parfois aussi dans le cadre de campagnes individuelles. Tout cela dépend de votre participation et de votre activité au sein de RZC.

### 3. PARTICIPATION

- **Admission:** Vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour devenir membre du RZC. En outre, vous devez être un acheteur de fromage NH et être propriétaire ou employé d'un point de vente au détail dont la clientèle principale est constituée de consommateurs. (par exemple, fromagerie, boucherie, traiteur, boulangerie, vendeur sur le marché, café, cantine). Si vous êtes un employé, vous déclarez avoir obtenu l'accord écrit de votre employeur pour participer au RZC.
- **Comment devenir membre:** Pour devenir membre du RZC, vous pouvez vous inscrire en créant un compte via l'application RZC. Vous pouvez télécharger cette application à partir de la boutique d'applications d'Apple ou de Google. Après activation par Zijerveld, vous pouvez participer activement à RZC et votre adhésion est active.
- **Mise à jour des informations :** Vous êtes tenu de fournir et de mettre à jour des informations personnelles correctes (par exemple, votre adresse électronique) afin de recevoir des informations de RZC et d'assurer un enregistrement correct des points. Vous pouvez mettre à jour vos informations personnelles dans l'application RZC.

### 4. POINTS D'APPORT

- Lorsque vous achetez un NH Gouda entier chez l'un des grossistes participants, vous trouverez un code QR avec un code unique sur ce fromage. En scannant ce code QR ou en saisissant manuellement le code unique dans l'application RZC, vous recevrez dix (10) points. Ces points seront automatiquement ajoutés à votre compte RZC. Si vous rencontrez des problèmes pour scanner ou saisir le code, veuillez contacter notre service clientèle à l'adresse e-mail [kaas@rodezegelclub.be](mailto:kaas@rodezegelclub.be). Après vérification de la validité du/des code(s), les points seront encore ajoutés à votre compte.

Les points épargnés restent valables à condition que le participant effectue une transaction dans le Club Du Sceau Rouge au moins une fois tous les 24 mois. Une transaction peut consister à ajouter de nouveaux points en scannant un code QR/en entrant un code unique ou à dépenser des points en achetant un cadeau. À l'expiration de ces 24 mois sans activité, vos points expireront et votre compte sera supprimé. Vous recevrez un courriel d'avertissement trois mois, puis deux semaines avant l'expiration de vos points et de votre compte, à l'adresse électronique que vous avez enregistrée. À l'expiration de cette période, nous vous confirmerons par courrier électronique que votre compte a expiré.

- Des points peuvent également être gagnés en participant à certaines activités désignées et annoncées par RZC. Il peut s'agir, par exemple, de la mise à jour de votre profil avec les informations supplémentaires demandées, de la participation à de courts questionnaires, de l'inscription à la lettre d'information ou, par exemple, d'activités de marketing. Les membres de RZC peuvent également être en mesure de gagner des points supplémentaires en achetant certains produits ou pendant une certaine période (et en scannant le code qui en découle ou en entrant les points qui en découlent), comme déterminé et annoncé par RZC. Le RZC se réserve le droit de mettre des points supplémentaires et d'autres offres promotionnelles à la disposition de membres sélectionnés en fonction de leurs achats, de leur situation géographique, de leur participation au programme et/ou des informations fournies par le membre. Le RZC se réserve le droit d'ajouter, de retirer, de modifier ou de changer de toute autre manière les opportunités supplémentaires à tout moment et à sa seule discrétion, avec ou sans notification aux membres.

- Les points n'ont pas de valeur monétaire. En outre, vous ne pouvez pas donner ou transférer vos points à quelqu'un d'autre. Zijerveld ne correspondra pas à l'attribution des points.
- Zijerveld peut exclure un participant de la participation si celui-ci enfreint les présentes conditions de quelque manière que ce soit (ou si Zijerveld le soupçonne), s'il fournit des données incomplètes, incorrectes ou trompeuses, s'il soumet des informations contraires à la loi ou s'il agit de toute autre manière de manière illégale à l'égard de Zijerveld ou de tierces parties.

## 5. ÉCHANGE DE POINTS

Les points peuvent uniquement être échangés contre des cadeaux. Vos points peuvent être échangés en consultant l'aperçu des cadeaux dans l'application et en choisissant le cadeau avec lequel vous souhaitez échanger vos points.

Pour recevoir et dépenser des points, il faut remplir les champs minimums requis dans l'application. Ceci s'applique également aux futurs bons, aux bons de bienvenue et aux bons de réduction.

Les futurs bons, les bons de bienvenue et les bons de réduction seront envoyés au participant par e-mail ou par l'application mobile.

## 6. COURRIER ÉLECTRONIQUE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

- En participant au RZC, les participants autorisent Zijerveld à utiliser leurs données personnelles pour la communication dans le cadre du RZC. En participant au RZC, vous acceptez de recevoir des (e)mails du RZC. Si vous vous inscrivez facultativement à la lettre d'information et aux offres promotionnelles (e)mail et mises à jour du RZC, vous acceptez de recevoir par e-mail ou par courrier postal des informations et des mises à jour sur le RZC ainsi que des e-mails promotionnels. Les membres peuvent se désinscrire de ces envois du RZC à tout moment via le lien de désinscription figurant dans ces courriels ou via l'application du RZC. Les membres ne peuvent pas se désabonner des courriels transactionnels de la ZCR, mais peuvent annuler leur adhésion à le RZC comme décrit ci-dessous dans les conditions générales du RZC.
- Veuillez consulter notre [Politique de confidentialité](#) pour plus d'informations sur la manière dont vos données sont collectées et utilisées.
- Les noms et adresses fournis par les participants seront collectés par M-Wise au profit de Zijerveld.

## 7 . CONDITIONS GÉNÉRALES DU CLUB DU SCEAU ROUGE

- L'adhésion au RZC et ses avantages sont proposés à la discrétion de Zijerveld, qui se réserve le droit de mettre fin, d'amender, de limiter, de modifier ou d'annuler à tout moment les règles, les règlements, les avantages ou les conditions de participation au programme.
- Si Zijerveld change ou modifie ces conditions générales, il vous en informera en ligne. Si vous choisissez de rester membre de RZC après une modification des conditions, cela signifie que vous acceptez les conditions révisées.
- Vous pouvez annuler votre adhésion à RZC à tout moment en supprimant votre compte à l'aide de l'application RZC. Si vous annulez votre adhésion à RZC, vos points accumulés expireront. Les points ne peuvent pas être transférés, y compris par le biais de la succession d'un membre de RZC, et ne peuvent pas être transférés aux successeurs et/ou aux ayants droit d'un membre de RZC. Les points accumulés ne constituent pas la propriété du membre de RZC.
- Zijerveld, sa société mère et ses filiales, ainsi que les auxiliaires qu'elle a engagés, et/ou des tiers, ne sont pas responsables des dommages résultant de, ou liés de quelque manière que ce soit à RZC et/ou aux cadeaux mis à disposition par Zijerveld.
- Malgré tout le soin apporté par Zijerveld à la gestion de son/ses site(s) Internet et à l'organisation du RZC, il est possible que les informations fournies et/ou affichées soient incomplètes ou incorrectes. Les erreurs d'impression, d'orthographe, de composition ou autres erreurs similaires dans le matériel divulgué par Zijerveld, de quelque nature qu'elles soient, ne peuvent être retenues contre Zijerveld et ne peuvent en aucun cas créer une obligation pour Zijerveld.
- Les présentes conditions générales, votre adhésion au RZC et l'utilisation de l'application sont régies par le droit belge. Tout litige découlant des présentes conditions générales, de votre adhésion à RZC ou de l'utilisation de l'application sera soumis au tribunal compétent de Gand. Le Sceau rouge est une marque déposée, propriété de Zijerveld (qui fait partie de FrieslandCampina).